

Ouest France Vendredi 6 septembre 2013

Les déchets ménagers scrutés à la loupe

Le Sittom-Mi lance une nouvelle campagne de caractérisation des ordures ménagères. Ensuite, elles seront classées par catégorie.

Le territoire d'intervention du syndicat intercommunal pour le transfert et le traitement des ordures ménagères du Morbihan intérieur, Sittom-Mi, englobe, en gros, les communautés de communes du nord du département, soit 101 communes. Cela représente les déchets de 170 000 habitants.

Les communautés de communes gèrent la collecte des déchets. Le traitement de ces mêmes déchets est de la compétence du Sittom-Mi. « Dans le cadre d'une étude d'optimisation de la gestion des déchets menée en 2009 et 2010 par le bureau Verdicite, rappelle Grégoire Super, le président du syndicat, le Sittom-Mi avait souhaité réaliser des caractérisations d'ordures ménagères, autrement dit : en étudier finement la composition. »

Trier dans quel but

Il s'agit de connaître la composition des ordures ménagères et de les classer en une quarantaine de catégories afin d'établir la part des déchets valorisables tels que le verre, les emballages ; la part des déchets organiques, donc compostables ; et aussi la part de ceux pouvant être



Le tri et le classement se font à partir d'échantillonnages de déchets. C'est un travail de grande précision.

évités. « Cela va permettre, d'une part, de comparer les résultats aux données nationales du Modecom ; et, d'autre part, de comparer les résultats de 2013 avec ceux de 2010. »

Mais également de mesurer l'impact des actions de sensibilisation menées auprès de la population, des actions d'optimisation menées par les collectivités, et des efforts d'éco-conception des industriels.